

• Les infos DU DIX

Le journal municipal
n°51 – Hiver 2025

Le 10^e engagé pour la défense des droits des femmes

Cérémonie des vœux aux habitants

Samedi 25 janvier 2025 à 11h - Gymnase de la Grange-aux-Belles

Dossier « Droits des femmes » : retour sur des actions phares dans le 10^e

P.4-5

Tout savoir sur la salle de consommation à moindre risque

P.9

La police municipale fête ses 3 ans : quel bilan dans le 10^e ?

P.11

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



— @mairie10paris —



les élus *du dix*



Maire du 10^e arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

Adjoint-e-s à la Maire

ÉRIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan Climat - Énergie

PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancry

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller-ère-s de Paris

RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris,
Sénateur de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme

LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Conseiller-ère-s d'arrondissement

ENORA BRETON

Conseillère d'arrondissement, déléguée au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion. Référent Europe

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JUILLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement

vos services *en mairie*

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Accueil nocturne le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h30
(État civil uniquement)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacteur la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00
Courriel : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B
Tél. : 01 53 72 10 10

Bureau des Affaires générales et des Élections

1^{er} étage, escalier B
Tél. : 01 53 72 10 10

Antenne logement

Espace Hittorf,
Rez-de-chaussée, côté escalier B
Tél. : 39 75

État civil

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté
escalier B
Tél. : 01 53 72 10 10

Titres d'identité

1 rue Hittorf
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous
en ligne est obligatoire
pour les CNI et les passeports,
à l'adresse suivante :
teleservices.paris.fr/rdvtitres.
Une question ? Composez le 39 75.

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A
Tél. : 01 42 08 32 85
Courriel : cde10@cde10.fr
Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

L'agenda *du dix*

Jusqu'au 20 janvier

Exposition

« Milshtein, enfant terrible de l'art »
Mairie du 10^e, hall d'exposition

Mercredi 22 janvier, 19h

Vœux aux associations
Maison de la vie associative
et citoyenne du 10^e

Jeudi 23 janvier, 19h

8^e édition de la Nuit de la Solidarité

Samedi 25 janvier, 11h

Vœux aux habitants
Gymnase de la Grange-aux-Belles

Dimanche 26 janvier, 10h

Commémoration de la libération
des camps d'Auschwitz-Birkenau
Journée de la mémoire de l'Holocauste
et de la prévention des crimes
contre l'humanité

Mardi 28 janvier, 18h30

Conseil d'arrondissement
Mairie du 10^e

Mercredi 29 janvier, 11h

Célébration du Nouvel An chinois
Parvis et hall de la Mairie du 10^e

Vendredi 28 février, 10h

Inauguration de la passerelle
Michèle Morgan
Canal Saint-Martin

Samedi 8 mars, 16h

Inauguration du pont Bernadette Lafont
Canal Saint-Martin

Les *infos* DU DIX

n°51 - Hiver 2025

Direction de la publication : Alexandra Cordebard
Rédaction en chef : Paul Lorenté
Rédaction : Carol Menville - **Crédits photographiques** : Mathieu Delmestre, Florence Leclerc, Ana Le Jeune et Carol Menville / MA10 ; Joséphine Brueder, Frédéric Combeau et Clément Dorval / Ville de Paris ; Tom Bartowicz ; Salomé Hévin / Gaïa-Paris ; Mat Let
Réalisation : agence-bolivie.fr -
Impression : Imprimerie de Compiègne -
Journal municipal, Journal municipal, imprimé à 52 500 exemplaires sur papier PEFC -
Distribution : Champar.



Retrouvez ce journal sur le site
de la Mairie du 10^e, en version
consultable et téléchargeable :
www.mairie10.paris.fr

l'édito de la maire



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e arrondissement

 alexandra.cordebard

 @ACORDEBARD

 @alexandracordebard

Chères habitantes, chers habitants du 10^e,

En ce mois de janvier, je tiens d'abord à vous souhaiter une très belle et très heureuse nouvelle année. Que 2025 soit source de joie et d'épanouissement, pour vous ainsi que pour toutes celles et tous ceux qui vous sont chers.

L'année passée a été exceptionnelle à bien des titres. Exceptionnelle bien sûr grâce au succès des Jeux olympiques et paralympiques, souhaités et portés par Anne Hidalgo, mais aussi grâce à la réouverture tant attendue de Notre-Dame de Paris, sauvée par nos pompiers et restaurée par nos compagnons. Ces deux événements ont fait de notre ville le cœur battant du monde, en mettant en lumière son incomparable beauté et ses forces.

Qu'il était bon, dans le 10^e, d'être réunis tout l'été pour vibrer au rythme des épreuves sportives, sur le site de festivités de la Grange-aux-Belles et sur les berges du canal Saint-Martin où, pour la première fois, Paris Plages a pris ses quartiers d'été.

Alors que s'ouvre aujourd'hui une année nouvelle et pleine de défis, je forme le vœu qu'ensemble, nous fassions de 2025 une année tout aussi exceptionnelle en cultivant cette flamme qui nous a portés et rassemblés, dans un esprit de fraternité.

Face à la crise démocratique qui frappe notre pays depuis juin dernier, mon équipe et moi-même poursuivrons sans faillir nos engagements pris pour le 10^e, en concertation avec les habitants.

Face au danger réactionnaire qui s'exprime jusqu'au cœur de notre représentation nationale, nous défendrons sans relâche la démocratie et ses valeurs, la solidarité, les droits des femmes, l'égalité et la justice sociale, qui sont l'ADN de notre arrondissement.

Face au dérèglement climatique, dont les conséquences dramatiques ne cessent de se multiplier à travers la planète, nous continuerons d'adapter notre ville et de la végétaliser, pour qu'elle soit plus durable et respirable. Avec notamment la poursuite des travaux entamés sur le canal Saint-Martin, le réaménagement de la place du Buisson Saint-Louis et des abords des gares, la création de nouvelles « rues aux enfants » et d'une forêt urbaine place du Colonel Fabien, nous continuerons de transformer nos quartiers, pour que toutes les générations y aient leur place.

Afin de célébrer ensemble cette nouvelle année qui démarre, je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux le samedi 25 janvier à 11h au gymnase de la Grange-aux-Belles, là où nous avons tant partagé cet été.

Très bonne année à vous,

Fidèlement,

Alexandra Cordebard

Dans ce numéro

P. 4-5 : DOSSIER

Le 10^e engagé pour la défense des droits des femmes

P.6-7 : ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

Coup de projecteur sur cinq projets très attendus des riverains

P.8 : ENVIRONNEMENT & DURABILITÉ

Plan local d'urbanisme bioclimatique : vers un 10^e plus vert et plus solidaire

P. 9-10 : SANTÉ & SOLIDARITÉS

Tout savoir sur la salle de consommation à moindre risque

Tous mobilisés le 23 janvier pour une nuit qui compte !

P. 11 : SÉCURITÉ & PRÉVENTION

La police municipale fête ses 3 ans : quel bilan ?

Nuisances sonores : qui fait quoi ?

P. 12 : VIE DE QUARTIER

Du nouveau au marché Saint-Martin

P. 13 : CULTURE & MÉMOIRE

Exposition-événement : Mülshtein, enfant terrible de l'art

80^e anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz-Birkenau

P. 14-15 : TRIBUNES POLITIQUES

P.16 : HISTOIRE & VIES DU 10^e

Que sont nos bains-douches du 10^e devenus ?

TOUTES LES VIOLENCES NE SONT PAS VISIBLES

LE 10^e ENGAGÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

L'équipe municipale du 10^e agit au quotidien pour défendre l'égalité femmes/hommes et combattre les violences faites aux femmes. Retour sur quelques actions phares menées dans l'arrondissement.

Priorité sensibilisation

Dans le cadre du 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Mairie du 10^e a poursuivi sa mobilisation alors que l'on dénombre, à l'heure d'écrire ces lignes, **128 féminicides depuis le début de l'année 2024.**

Sensibiliser le plus grand nombre : tel était l'objectif du **Village de prévention** organisé pointe Poulmarch avec la police municipale, en partenariat avec le Commissariat de police du 10^e et plusieurs associations engagées aux côtés des femmes. Ce moment d'échanges a été l'occasion de présenter les outils développés par la Ville de Paris tels que le « **Passeport parisien des droits des femmes** », qui permet aux femmes de se renseigner sur les droits existants en France et la façon d'y accéder concrètement à Paris, ou encore le « **violentomètre** », qui aide à identifier ce qui est acceptable ou non dans une relation de couple.

Pour la quatrième année consécutive, le « violentomètre » a été imprimé, sur une idée du collectif #NousToutes, sur plus de **35 000 sacs à baguettes**, distribués à toutes les boulangeries du 10^e pour diffuser massivement **cet outil d'information et de prévention** grâce au relais de nos commerces de proximité.



Stop au harcèlement de rue !

La lutte contre le harcèlement sexiste, lequel constitue un délit passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 750 €, compte parmi les objectifs fixés par le nouveau **Contrat de prévention et de sécurité du 10^e.**

Ainsi, la **police municipale se mobilise** à travers une **présence accrue** dans les lieux jugés insécurisants pour garantir la tranquillité des femmes dans l'espace public. Dans le cadre de leur formation, les agents suivent par ailleurs un **module dédié à l'outrage sexiste** afin de mieux repérer cette infraction et de mieux orienter les victimes vers des ressources institutionnelles et associatives.

En parallèle, suite aux diverses **marches exploratoires de femmes** organisées dans le 10^e, nous poursuivons la **transformation de nos quartiers** en veillant à **ajouter des éclairages** dans les lieux qui en manqueraient, pour que chaque femme puisse se déplacer selon ses envies et se sentir en sécurité.



Connaissez-vous le « sifflet repousse-relou » ?

Imaginé par un informaticien originaire de Caen, ce **sifflet au bruit strident** a pour objectif d'effrayer les agresseurs et d'alerter les personnes autour. Compact et léger pour se glisser facilement dans la poche, il est **disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie du 10^e**.



Stop aux violences dans le monde du sport !

Installée sur les grilles du jardin Villemin-Mahsa Jîna Amini jusqu'à la mi-décembre, l'exposition **Cri d'alerte**, portée par l'association **La Voix de Sarah**, a permis de sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles dans les milieux sportifs.

Avec poésie, les photographies de **Tom Bartowicz** encouragent la **libération de la parole**, initiée par la patineuse **Sarah Abitbol** qui a dénoncé les agissements de son entraîneur trente ans après les faits. Accueillie en Mairie du 10^e pour la projection du documentaire qui lui est consacré, **Un si long silence**, cette dernière œuvre pour après jour au sein de son association pour **continuer à briser les tabous**.



infos+ Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, rendez-vous place de la République le samedi 15 mars pour la « Sine Qua Non Run », soit deux courses mixtes entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Ensemble, courons pour dire stop aux violences faites aux femmes ! Inscription sur assosinequanon.org.

Le renouveau du Réseau d'Aide aux Victimes du 10^e

Réuni fin novembre pour la première fois depuis le Covid-19, le Réseau d'Aide aux Victimes du 10^e a pour objectif de **renforcer**

la coordination entre les acteurs de l'arrondissement qui sont amenés à agir auprès de victimes de violences conjugales, de violences sexistes ou sexuelles ou encore de LGBTIphobies, en construisant des **réponses collectives toujours plus efficaces**.

Ce réseau rassemble une **trentaine d'acteurs** incluant des représentants du parquet de Paris, du Commissariat du 10^e, des services de la Ville de Paris et d'associations de terrain. Des réunions seront désormais programmées à intervalle régulier, afin de **partager de nouveaux outils** qui viseront notamment à rendre plus lisibles les ressources existantes, et à mieux cibler les publics mineurs et seniors.



Bientôt une résidence dédiée aux femmes victimes de violences dans le 10^e

Dans le cas de **violences conjugales, la question du logement est cruciale** : elle constitue encore trop souvent un frein à la séparation et empêche les femmes de fuir le domicile conjugal pour se mettre durablement à l'abri.

C'est pour y répondre que la Mairie du 10^e s'apprête **à inaugurer la première résidence dédiée aux femmes victimes de violences** dans l'arrondissement. Ce lieu proposera 30 logements destinés aux femmes en très grande précarité, gérés par l'association Aurore, et 51 autres destinés à des jeunes femmes de 18 à 25 ans victimes de violences, gérés par l'association FIT – Une Femme, un Toit.

Sine Qua Non, l'association sportive engagée pour les droits des femmes

À l'initiative de multiples événements sportifs soutenus par la Mairie du 10^e, l'association Sine Qua Non a pour objectif de **sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles** et de **permettre aux femmes de se réapproprier l'espace public** en faisant du sport où et quand elles le veulent.

Outre les « **Foulées du matrimoine** », imaginées par la Mairie du 10^e pour valoriser chaque année en septembre les femmes dont les noms jalonnent nos rues, Sine Qua Non propose des **séances de running régulières** et a organisé, début décembre, une **course mixte visant à mettre en lumière les lieux ressources** pour les femmes victimes de violences dans notre arrondissement.

Ça se passe près de chez vous

Plusieurs chantiers d'ampleur s'apprêtent à démarrer en ce début d'année pour embellir vos quartiers et poursuivre la transformation de notre arrondissement. Coup de projecteur sur cinq projets très attendus des riverains.

Une forêt urbaine va sortir de terre place du Colonel Fabien

Ce projet, né du **Budget Participatif 2016**, a fait l'objet d'une riche concertation auprès des habitants des 10^e et 19^e arrondissements. Il va aujourd'hui permettre de créer **une véritable forêt urbaine de près de 2 000 m²** afin de renforcer la végétalisation du 10^e avec une **centaine d'arbres plantés**, ainsi que de nombreux arbustes et végétaux variés qui créeront une **trame verte depuis le canal Saint-Martin vers le parc des Buttes Chaumont**.

Au total, la place du Colonel Fabien gagnera une **surface de pleine terre de 800 m²**, et la **superficie du terre-plein central sera augmentée de 160 %** pour favoriser la multiplicité des usages.



Budget total :
9,2 millions €

Début des travaux : janvier 2025
Fin des travaux : printemps 2026

Pensé pour **optimiser le confort et la sécurité des piétons autant que des cyclistes, en réduisant la place de la voiture et les nuisances sonores** associées, ce réaménagement offrira bientôt aux habitants un **espace de respiration quotidien** et valorisera **ce lieu emblématique** du Nord-Est parisien.



Budget total :
11,8 millions €

Début des travaux : décembre 2024
Fin des travaux : mai 2026

Les abords de la Gare du Nord continuent de se transformer

Après une première phase de travaux initiée avant les Jeux olympiques et paralympiques, la Gare du Nord et ses abords poursuivent leur métamorphose pour offrir aux riverains, autant qu'aux 700 000 voyageurs quotidiens, un cadre apaisé qui **fera la part belle aux piétons, aux mobilités douces et à la végétalisation**.

Au programme : création de **3 000 m² d'espaces piétons supplémentaires** grâce à l'**agrandissement du parvis Napoléon III** et à l'**extension dallée des trottoirs** des rues de Compiègne et de Saint-Quentin, réfection des trottoirs rue de Valenciennes, **végétalisation** des axes Denain, Saint-Quentin et Compiègne avec la plantation de **23 arbres** et la création de **850 m² de jardinières, aménagement de pistes et de bandes cyclables**, ou encore création de **nouveaux stationnements vélos** et ajout de **2 sanitaires**.



Budget total : **1,2 million €**

Début des travaux : **janvier 2025**

Fin des travaux : **juin 2025**

Bientôt un nouveau cœur de quartier végétalisé à Buisson Saint-Louis !

Ce projet d'ampleur, qui couvrira une **surface totale de 2 600 m²**, va permettre le **réaménagement complet de la place du Buisson Saint-Louis** et la **création d'une « rue aux enfants »** piétonnisée et végétalisée rue Saint-Maur, afin de redessiner le visage du quartier et d'offrir aux habitants un lieu de vie dans l'esprit des **places de village**.

Les nouveaux aménagements de la place, typiquement parisiens, incluront des **revêtements en dalles et pavés** ainsi que l'installation de **plusieurs bancs Davioud**. La création de **bandes paysagères végétalisées** au pied des arbres existants contribuera à faire de cet espace un véritable **îlot de fraîcheur**, pensé pour le confort quotidien de toutes et tous.

Le quartier Saint-Vincent-de-Paul prêt à achever sa remise en beauté

Après la végétalisation des **rues Guy Patin, Ambroise Paré et Saint-Vincent-de-Paul**, la création d'une « rue aux écoles » **rue de Belzunce** et la réfection complète du **square Cavaillé Coll**, l'heure est venue de **réaménager les rues Bossuet et Fénelon**, qui encadrent l'église. Ainsi s'achèvera la métamorphose du quartier, initiée dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier », en mettant le point final à la **création d'une vaste trame verte** s'étendant de la rue La Fayette au métro Barbès.

Transformées en **aires piétonnes** et libérées de tout stationnement de surface, ces deux rues laisseront prochainement la place à un **nouveau paysage de verdure, avec la plantation de 230 m² de massifs ainsi que de 2 arbres supplémentaires** et la réfection des jardinières existantes. Ces aménagements, qui offriront aux riverains et aux visiteurs un quartier embelli, pleinement végétalisé, **valoriseront également le joyau patrimonial** que constitue **l'église Saint-Vincent-de-Paul**, dont les célèbres grilles seront prochainement restaurées.



Budget total : **1 million €**

Début des travaux : **février 2025**

Fin des travaux : **été 2025**



Budget total :
1,2 million €

Début des travaux :
février 2025

Fin des travaux :
été 2025

L'avenue de Verdun fait peau neuve !

L'avenue de Verdun, porte d'entrée du cœur piéton Raoul Follereau, s'apprête à prendre un nouveau visage grâce à un réaménagement d'ampleur. L'objectif ? **Créer une déambulation piétonne attractive** reliant la Gare de l'Est et le canal Saint-Martin, **renforcer la trame verte** avec près de **750 m² de végétalisation**, et faire de cet espace un **agréable îlot de fraîcheur** pour toutes et tous au quotidien.

Ainsi, l'avenue de Verdun sera intégralement redessinée pour **inviter à la promenade**, avec en complément une mise en valeur de l'entrée du jardin Villemain-Mahsa Jina Amini et l'installation d'une œuvre d'art.



Transformation de la Poste Magenta : d'un ancien site industriel à un nouvel îlot de vie

L'ancien centre de tri postal, situé aux abords du square Alban Satragne au 107^{ter} rue du

Faubourg Saint-Denis, s'apprête à renaître grâce à une **mobilisation exceptionnelle**. Sauvé de la vente par une pétition, il a accueilli pendant quatre ans un centre d'hébergement d'urgence, puis un projet artistique monumental dédié au street-art, et se prépare aujourd'hui à **une nouvelle vie**.

Pour répondre à la crise du logement, cet immeuble remarquable va en effet devenir un **lieu d'habitation pérenne** et accueillera dans les prochaines semaines ses premiers occupants. Constitué à **50 % de logements sociaux**, il abritera par ailleurs un **bureau de poste**, une **plateforme de logistique urbaine**, des places de stationnement et un **espace de coworking**.

infos+ Pour en savoir plus sur les travaux en cours ou à venir, tels que l'agrandissement du jardin du Chalet et le réaménagement du square Saint-Laurent, ainsi que leurs impacts, rendez-vous sur mairie10.paris.fr !

Plan local d'urbanisme bioclimatique : vers un 10^e plus vert et plus solidaire

Afin de répondre aux enjeux climatiques et aux défis du logement, le Conseil de Paris a adopté, le 20 novembre dernier, le Plan local d'urbanisme bioclimatique (PLUb). Fruit de plusieurs années de concertation auprès des habitantes et habitants, celui-ci définit de nouvelles règles d'urbanisme qui vont permettre de redessiner le visage de la capitale en liant transition écologique et solidarité, deux thématiques cruciales pour le territoire du 10^e.

Ce Plan porte de fortes ambitions environnementales, dans la continuité des politiques publiques mises en œuvre à Paris depuis 10 ans, qui constituent aujourd'hui un modèle de développement urbain pour nombre de métropoles à travers le monde. Pensé en adéquation avec les dispositions du Plan Climat, de la Stratégie de Résilience et du Plan Parisien Santé Environnement, il constitue la clef de voûte d'un schéma ambitieux pour faire de Paris une ville toujours plus respirable, durable et solidaire.

À l'échelle du 10^e, ce PLUb permettra notamment de :

- développer la végétalisation et sanctuariser des espaces verts protégés afin d'offrir un maximum d'espaces de respiration
- faciliter l'accès à un logement digne, en créant de nouveaux logements sociaux et en luttant efficacement contre les meublés touristiques
- protéger les commerces et l'artisanat dans toute leur diversité, en luttant contre la mono-activité
- renforcer la présence d'équipements de proximité dans nos quartiers, en concrétisant le concept de la « ville du quart d'heure ».

Ainsi, ce PLUb va constituer un puissant levier pour accélérer la transformation de nos quartiers et répondre aux besoins des habitants en adaptant la ville aux nouvelles réalités de notre temps !



La Résidence du Durable est de retour pour un futur « zéro déchet » dans le 10^e

Le 5 décembre dernier, 15 nouvelles structures engagées dans la préservation de l'environnement se sont installées au sein de la Mairie du 10^e pour la 2^e édition de la Résidence du Durable, un programme animé par l'association Les Canaux et soutenu par la Ville de Paris et l'éco-organisme CITEO.

Ces acteurs du réemploi, de l'alimentation durable ou de la sensibilisation à l'environnement auront pour mission, au cours des deux prochaines années, d'élaborer des projets innovants autour des problématiques suivantes :

- la gestion durable des déchets cartons, dont le volume ne cesse d'augmenter avec l'essor du e-commerce et de la livraison à domicile
- la lutte contre les déchets urbains légers (mégots, bouteilles en plastique, petits papiers...) qui polluent l'espace public, notamment aux abords des deux gares du 10^e
- la réduction du recours aux contenants à usage unique par les commerçants
- la gestion des déchets liés aux distributions alimentaires pour les plus démunis.

Ensemble, œuvrons pour un 10^e plus responsable et zéro déchet !

Offrez une seconde vie à votre sapin après les fêtes !

N'en jetez plus, et faites un geste pour la planète en déposant votre sapin dans l'un des nombreux points de collecte mis en place par la Ville de Paris jusqu'au 20 janvier inclus afin qu'il soit recyclé ! Dans le 10^e, les sites de collecte sont au nombre de 8 et incluent le jardin Villemin-Mahsa Jina Amini, les squares Alban Satragne et Eugène Varlin, ou encore la place Franz Liszt.

Le broyat de sapin agit comme un puissant désherbant naturel. Dans le 10^e, il sera répandu au pied des massifs de nos espaces verts afin de lutter contre les herbes folles, mais aussi distribué aux jardins partagés et composteurs de quartier.



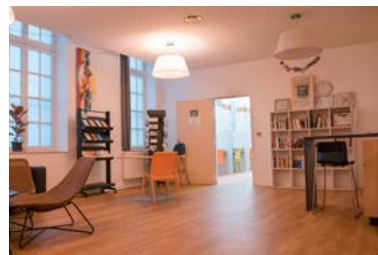
110 470

C'est le nombre de sapins qui ont été collectés et valorisés par la Ville de Paris en 2024, dont près de 4 000 dans le 10^e, permettant d'obtenir près de 2 500 m³ de broyat !

infos+ Pour en savoir plus, rendez-vous sur mairie10.paris.fr

Halte aux idées reçues : tout savoir sur la salle de consommation à moindre risque

La salle de consommation à moindre risque du 10^e, aujourd'hui dénommée « halte soins addictions », a fêté ses huit ans en octobre dernier. Zoom sur ce dispositif de santé publique qui fait ses preuves à travers le monde.



Depuis que **la Suisse a ouvert la voie en 1986**, plus de 140 « haltes soins addictions » (ou HSA) ont été implantées dans une dizaine de pays. Le Conseil de Paris s'est prononcé **dès 2010 en faveur de l'expérimentation** d'une telle structure et, suite à l'intégration du projet dans le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives, **la Ville de Paris s'est portée candidate trois ans plus tard**, au même titre que Strasbourg, pour accueillir cette expérimentation.



Sous l'égide de **Rémi Féraud**, sénateur de Paris alors maire de l'arrondissement, la Mairie du 10^e s'est rapidement déclarée volontaire pour qu'une salle de consommation soit ouverte sur son territoire, **au cœur du quartier de la Gare du Nord**. C'est ainsi que **l'Espace Jean-Pierre Lhomme** a ouvert ses portes, au sein de l'hôpital Lariboisière, en octobre 2016.

Fondée et gérée par l'association Gaïa-Paris, cette structure fournit depuis 8 ans un espace sécurisé aux **usagers de drogues, majoritairement en situation de grande précarité**, pour consommer leurs substances et avoir accès à des **services de soins** et de **suivi social**. Aucun produit n'est évidemment fourni sur place.

Les objectifs des HSA sont pluriels :

- **Réduire les risques de décès et de maladies graves** pour les usagers de drogues à travers une consommation supervisée
- **Accompagner les usagers de drogues** en leur donnant accès à **un service de santé** et à **un suivi social** pour favoriser leur réinsertion et restaurer leur dignité
- **Réduire l'usage de drogues et la présence de seringues** dans l'espace public pour améliorer la sécurité et le cadre de vie des riverains.

Depuis son ouverture, ce dispositif de santé publique, encadré par une **équipe professionnelle pluridisciplinaire** (infirmiers, médecins, assistants sociaux...), a démontré **scientifiquement** son **intérêt** et son **efficacité**. En attestent le rapport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), publié en 2021, et, plus récemment, celui de l'Inspection générale de l'administration (IGA) et de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), qui plaide pour sa pérennisation ainsi que pour l'ouverture de nouveaux sites sur le territoire français. À ce jour, l'espace Jean-Pierre Lhomme du 10^e constitue **l'unique halte soins addictions de Paris**.

La phase d'expérimentation des deux structures françaises, autorisée par la loi de modernisation du système de santé de 2016, a été **prolongée jusqu'au 31 décembre 2025**, date à laquelle les pouvoirs publics se prononceront quant à leur avenir.

La HSA du 10^e en quelques chiffres

781 : nombre de personnes accueillies en 2023, pour un total de 70 888 consommations de drogues

194 : nombre moyen de consommations de drogues évitées chaque jour dans l'espace public

64 % : pourcentage d'usagers accueillis en 2023 sans aucun suivi médical ou social jusqu'alors

+ 3 500 : nombre de consultations de soins et sociales réalisées en 2023

infos+ Envie d'en savoir plus ? Flashez ce QR code pour découvrir notre article complet, disponible sur mairie10.paris.fr.



Extrait de la bande dessinée À moindres risques, de Mat Let (août 2024, éditions La Boîte à Bulles, 22 €).

Tous mobilisés le 23 janvier pour une nuit qui compte !

Expérimentée à Paris en 2017 dans le 10^e arrondissement, à l'initiative d'Anne Hidalgo et Dominique Versini, la **Nuit de la Solidarité** s'est imposée comme un **rendez-vous incontournable**, mobilisant associations, élus et citoyens autour d'une ambition partagée : **aller à la rencontre des personnes sans-abri** pour mieux connaître leurs situations et ainsi adapter les dispositifs à **leurs besoins réels**, dans un contexte de fortes tensions concernant l'hébergement d'urgence. Une démarche solidaire que de nombreuses villes ont aujourd'hui adoptée **à travers le monde, de Saint-Nazaire à New York**.

Les résultats de l'édition 2024 illustrent **l'urgence de la situation** : **3 492 personnes** sans solution d'hébergement ont été recensées à Paris, soit une hausse de 16 % par rapport à 2023. Dans le 10^e, ce sont **242 hommes, femmes ou enfants** que l'on a dénombrés, en augmentation de 14 % en un an.

Cette année encore, face à ce **drame humain, la mobilisation citoyenne** sur le terrain **reste essentielle**. Vous aussi, **rejoignez cet élan solidaire** à l'occasion de la 8^e édition de la Nuit de la Solidarité, qui se déroulera le **jeudi 23 janvier 2025 à partir de 19h** dans les 17 arrondissements parisiens ainsi que dans une trentaine de communes de la Métropole du Grand Paris. Rendez-vous sur mairie10.paris.fr pour vous inscrire et rallier les rangs des bénévoles mobilisés dans le 10^e pour faire de cette nuit une nuit qui compte !

Menacé de fermeture, le centre de santé Richerand est sauvé



Acteur de santé reconnu et incontournable dans le 10^e, le centre de santé Richerand et ses équipes ont traversé en 2024 une période critique qui a bien failli le conduire à fermer ses portes.

Unique coopérative de santé à but non lucratif à Paris, le projet du centre Richerand s'est développé autour d'une valeur universelle : **l'accès aux soins pour toutes et tous**, sans condition de revenus ni de situation sociale. Depuis 2019, il permet ainsi à des **publics pré-**



caires et éloignés du soin d'être suivis médicalement, et contribue à **renforcer le lien ville/hôpital** avec pour conséquence de **désengorger les services hospitaliers saturés et de fluidifier les parcours de santé**. Pendant la crise du Covid-19, le centre Richerand a par ailleurs mené une action remarquable, assurant la vaccination de 240 000 personnes au sein de la Mairie du 10^e. Chaque année, **54 000 consultations** y sont aujourd'hui assurées pour traiter quelque **23 000 patients**.



603

C'est le nombre de boîtes de Noël solidaires collectées cette année dans le 10^e.

Ces dons ont été distribués aux plus démunis, par l'intermédiaire des associations de l'arrondissement. Merci pour votre générosité !

La police municipale parisienne fête ses 3 ans : on dresse le bilan !

Déployée depuis janvier 2022, la police municipale parisienne est une police d'ultra-proximité chargée de faire respecter les règles de la vie quotidienne. Dans le 10^e, **plus de 40 000 missions ont été réalisées à ce jour**, relevant de quatre grandes thématiques : sécurisation, circulation routière et stationnement gênant, prévention et médiation, et enfin tranquillité publique.

226 748 verbalisations ont été dressées dans notre arrondissement, dont 212 030 pour réguler les déplacements et 14 718 pour lutter contre les incivilités.

En lien avec les maraudes d'intervention sociale, la police municipale assure également des **missions d'accompagnement auprès des plus vulnérables** à travers son **Unité d'assistance aux sans-abri** (UASA), composée de 36 agents et de 12 travailleurs sociaux.

Sur la période 2022-2024, ces missions de terrain ont permis, dans le 10^e, de trouver une **solution pérenne d'hébergement pour près de 50 personnes à la rue**.



Nuisances sonores : qui fait quoi ?

Les sources de nuisances sonores ne manquent pas dans une capitale comme Paris, et peuvent **troubler la tranquillité des riverains**. C'est pourquoi la Mairie du 10^e a lancé, le 13 décembre dernier, un **groupe de travail dédié à la gestion du bruit**. Comment se partagent les compétences pour lutter contre les nuisances sonores du quotidien ? On fait le point au cas par cas !

Nuisances sur la voie publique (terrasses ou chantiers bruyants, cris...)

C'est la **police municipale** qui intervient et verbalise. Si le bruit est causé par un établissement recevant du public, l'agent rédige un rapport qui est transmis au commissariat pour une éventuelle sanction administrative. Un signalement à faire ? Composez le **3975**, utilisez l'application « Dans ma rue » ou écrivez à mairie10@paris.fr !

Bruits liés à une activité professionnelle (livraisons, appareils, installations techniques...)

Ces nuisances relèvent du **Bureau d'actions contre les nuisances professionnelles de la Ville de Paris**. Rendez-vous sur paris.fr pour effectuer un signalement.

Nuisances liées à la diffusion de sons amplifiés

Un son est dit « amplifié » lorsque sa puissance est augmentée à l'aide d'un dispositif type enceinte (restaurants, discothèques, etc.). Ces nuisances relèvent de la préfecture de Police, joignable en écrivant au commissariat du 10^e (ecoute10@interieur.gouv.fr) ou via le site demarches-simplifiees.fr.

Troubles de voisinage entre particuliers (bruits domestiques, tapages...)

Il convient de **composer le 17** pour joindre la Police nationale, seule à même d'intervenir.

Témoignage de Céline Meyrand, cheffe de la police municipale du 10^e

Les missions de la police municipale sont diverses et passionnantes : lutte contre les incivilités du quotidien, répression du non-respect du Code de la rue, contrôle de la propreté, accompagnement des plus vulnérables... Dans le 10^e, un accent particulier est également mis sur le volet préventif à travers

la présence quotidienne de médiateurs dans l'espace public, ou encore l'organisation annuelle d'un « Rallye citoyen » à destination de collégiens.

Tous ces sujets, fondamentaux pour les riverains, sont non seulement traités en autonomie par les 70 policiers municipaux du 10^e, mais aussi conjointement avec la Police nationale, grâce au partenariat construit avec le commissaire central du 10^e et ses équipes.

Enfin, les agents d'accueil et de surveillance participent à la sécurisation des différents espaces municipaux (mairie, parcs et jardins). La création d'une équipe parisienne d'accueil et de surveillance en décembre 2024 renforcera les équipes locales en 2025, pour assurer une présence plus forte dans les espaces verts et en permettre une occupation plus apaisée.

Les « méduses », késako ?

Les « méduses » sont des **capteurs de bruit** capables de déterminer, dans un lieu donné, le **niveau sonore et l'origine du bruit**. Les données obtenues constituent de **précieux outils de concertation** pour une **gestion adaptée des nuisances** sonores.

Le 10^e est l'**arrondissement parisien le mieux doté**, grâce notamment à l'implication des **conseils de quartier** et à la mise en œuvre de **projets nés du Budget Participatif**. On compte aujourd'hui 5 capteurs installés sur le canal Saint-Martin, 9 dans le quartier Saint-Denis/Paradis et 1 à la Grange-aux-Belles.

Pour consulter les données recueillies, rendez-vous sur monquartier.bruitparif.fr.





Du nouveau au marché Saint-Martin

Édifié au milieu du XIXe siècle, le marché couvert Saint-Martin est un **lieu incontournable du 10^e**, en plein cœur du quartier Château d'Eau, riche d'une **quinzaine d'étals**. Fleuriste, serrurier, charcuterie, poissonnerie, primeur, restaurants marocain, japonais ou espagnol.... : on y trouve de tout ! Entretien de ce bâtiment ancien est un enjeu primordial : **1,25 million d'euros** ont ainsi été investis par la Ville de Paris depuis 2008, à quoi s'ajoutent prochainement la **réfection des peintures** et le **renforcement de la signalétique**, pour offrir une meilleure visibilité au marché et à ses commerçants. En complément, dans le cadre d'un projet plébiscité par les habitants du 10^e lors de la dernière édition du **Budget Participatif**, les **sas d'entrée du marché seront embellis**, par le biais notamment de **fresques artistiques**, et l'**identité visuelle** du lieu sera repensée pour renforcer sa convivialité.

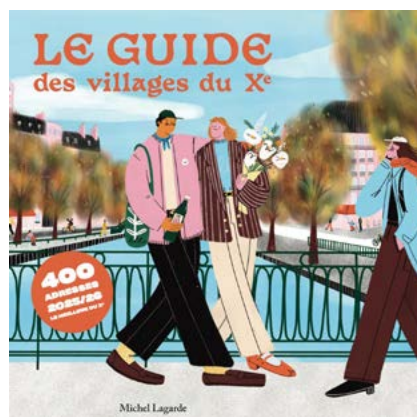
Parmi les nouveautés, saluons l'arrivée du **salon de thé Chouquette**, qui a ouvert ses portes en décembre, et d'un **restaurant de « cuisine fusion » aux influences méditerranéennes et asiatiques**, à l'emplacement de l'ancien Comptoir du marché, dont l'inauguration est prévue au **printemps prochain**. Engagé dans une **démarche zéro déchet**, l'établissement fera la part belle aux **produits de saison** grâce aux commerçants du marché, et proposera de nombreuses animations telles que des ateliers culinaires.

Le meilleur du 10^e réuni dans un guide !

Le Guide des villages du X^e, publié par les éditions Michel Lagarde avec le soutien de la Mairie du 10^e et illustré par Celeste Castellá, artiste argentine installée près du canal Saint-Martin, a pour vocation de recenser les **meilleures adresses de notre arrondissement et les coups de cœur** de son équipe rédactionnelle. L'ensemble des lieux présentés ont été soigneusement choisis avec l'aide d'amis lecteurs, d'artistes et de créateurs d'horizons variés, tous amoureux de leur coin du 10^e. Commerces de bouche, institutions culturelles, bars et restaurants : vous trouverez dans ces pages tout ce qui fait **la vitalité, la diversité et le charme de notre arrondissement !**

Ce guide est disponible à la vente, au prix de 18 €, dans une vingtaine d'établissements partenaires du 10^e.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le compte Instagram [@GazetteduvillageSaintMartin](#)



BONNE ANNÉE DANS LE 10^E !

Cérémonie des vœux aux habitants

Pour **célébrer ensemble la nouvelle année**, Alexandra Cordebar, Maire du 10^e arrondissement, et l'ensemble de l'équipe municipale ont le plaisir de vous convier à la **cérémonie des vœux aux habitants**, qui se déroulera **le samedi 25 janvier 2025** à partir de **10h45** au **gymnase de la Grange-aux-Belles** (17 rue Boy-Zelenski).

Ambiance festive et familiale !

Exposition-événement : Milshtein, enfant terrible de l'art

« Milshtein est un homme peu ordinaire. Méfiez-vous de votre première rencontre avec lui, vous risquez d'être séduit... et pour longtemps. »

Jean-Pierre Seguin, historien de l'art

Artiste majeur du XX^e siècle disparu en 2020, Zwy Milshtein, né en 1934 à Chisinau en ex-URSS, était un **touche-à-tout** aussi brillant que facétieux, profondément marqué par une **enfance faite de guerre et d'exil**.

À travers l'exposition *Milshtein, enfant terrible de l'art*, la Mairie du 10^e vous invite

à plonger dans son univers complexe et singulier grâce à une **scénographie spécialement conçue pour son hall majestueux**. Gigantesques ou minuscules, les cinquante œuvres réunies ont en commun de célébrer une multitude de **figures intensément expressives**, telle une mémoire vivante des êtres ayant



peuplé l'odyssée personnelle de Milshtein, qui le mena jusqu'en Israël puis à Paris.

À découvrir **en accès libre jusqu'au 20 janvier 2025**, aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie du 10^e !

Pass Culture : une invitation à explorer la richesse culturelle du 10^e

Depuis son lancement en 2021, plus de **3 000 habitants et travailleurs de notre arrondissement** ont choisi de souscrire au Pass Culture mis en place par la Mairie du 10^e ! Cette carte nominative,



disponible gratuitement sur simple inscription, concrétise l'engagement de l'équipe municipale à **valoriser l'offre culturelle du 10^e** et à en faciliter l'accès pour toutes et tous à travers une large gamme d'avantages : tarifs préférentiels dans les théâtres, cinémas et librairies, ateliers photo, visites guidées d'expositions et bien plus encore.

Ainsi, par le biais de la **newsletter « Culture Dix »**, les détenteurs du Pass bénéficient **chaque mois de privilèges exclusifs** dont l'offre ne cesse de s'enrichir grâce aux **nouveaux partenaires** de la Mairie du 10^e, parmi lesquels le **Théâtre de la Ville**, le **Palais des Glaces**, ou encore la légendaire salle de concert du **New Morning**.

En 2025, le Pass Culture 10^e continuera à se diversifier à travers de **nouvelles collaborations** qui offriront un accès privilégié à une programmation artistique variée, reflet de **l'incroyable vitalité culturelle de notre arrondissement**.

infos+ Vous n'avez pas encore votre Pass Culture ? Rendez-vous à l'accueil de la Mairie du 10^e pour remplir le formulaire d'inscription, ou flashez ce QR code pour y souscrire en un clic !



Et pour ne rien manquer des bons plans culturels dans le 10^e, abonnez-vous à la newsletter « Culture Dix » via la page d'accueil de mairie10.paris.fr !

Dixit, le canal des savoirs

« Dixit », le **cycle de rencontres sur les arts et l'Histoire** initié par la Mairie du 10^e, fera son retour dès janvier 2025 avec, au programme, de passionnantes conférences animées notamment par **Histoire et Vies du 10^e** et le **Comité français pour Yad Vashem**.

Le calendrier détaillé de ces rencontres, gratuites et ouvertes à tous, sera à retrouver prochainement sur mairie10.paris.fr !



80^e anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz-Birkenau

Fin janvier, comme chaque année depuis 2003, la Mairie du 10^e commémorera la **libération des camps d'Auschwitz-Birkenau** et célébrera la **Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité**.

Pour ce 80^e anniversaire, l'hommage mémoriel débutera par une **cérémonie de fleurissement des quatre stèles installées dans les rues de l'arrondissement**, en présence d'élus du 10^e et de bénévoles de l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés du 10^e (AMEJD 10^e), **le dimanche 26 janvier 2025**.

Il se poursuivra du 27 au 31 janvier, dans tous les **établissements scolaires de l'arrondissement comportant une plaque en mémoire des enfants juifs déportés**. Temps pédagogique particulièrement précieux, ces cérémonies sont chaque année l'occasion de **préserver de l'oubli** les enfants et adolescents qui vivaient dans le 10^e et furent **victimes de la barbarie nazie**.

infos+

Les horaires détaillés des hommages du 26 janvier sont à retrouver sur mairie10.paris.fr



Groupe « Paris en Commun - Socialiste, écologiste et progressiste »

En 2025, nous maintenons le cap.

En ce mois de janvier, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2025, remplie de joie et de bonheur.

Pour Paris, l'année 2024 a été exceptionnelle : les Jeux olympiques et paralympiques ont fait rayonner notre capitale dans le monde entier. La transformation de la ville s'est affichée sur tous les écrans : d'abord avec les parcours de la Flamme partout dans nos rues, dans le jardin Villemain-Mahsa Jina Amini et sur le canal Saint-Martin dans le 10^e, au cours des deux cérémonies d'ouverture, pendant les épreuves au plus près, voire au sein même, des plus beaux monuments parisiens et bien évidemment dans notre fleuve, notre Seine.

Tout cela a été rendu possible grâce à la volonté de la Maire de Paris, Anne Hidalgo, aux 10 années de travail qu'elle a initiées, et nous allons poursuivre cette politique volontariste de transformation de notre territoire. Dans un contexte national gravement détérioré, et alors que les collectivités territoriales ont été gravement attaquées, la majorité parisienne est rassemblée : maintien de services publics du quotidien de qualité, poursuite de la transition écologique et financement des solidarités sont au cœur de notre engagement.

Dans notre arrondissement, avec Alexandra Cordebard, nous poursuivrons sans relâche l'adaptation de nos quartiers au défi de notre siècle, l'enjeu climatique, avec par exemple la création d'une forêt urbaine place du Colonel Fabien.

Depuis près de cinq ans maintenant, vous savez l'engagement qui est le nôtre au service des habitant·e·s du 10^e arrondissement. Nous sommes déterminés à poursuivre notre travail aux côtés de la Maire de Paris et de la Maire du 10^e arrondissement.

Paul Simondon, Éric Algrain,
Raphaël Bonnier, Enora Breton,
Kim Chiusano, Alexandra Cordebard,
Awa Diaby, Rémi Féraud,
Pauline Joubert, Philomène Juillet et
Dominique Versini

Groupe PCF

Chères habitantes,
chers habitants du 10^e,

En ce début d'année, nous voulons vous souhaiter à toutes et tous une très belle année 2025, pour vous et vos proches.

L'année 2024, si elle a été dure et inquiétante au niveau national, aura aussi été celle où notre ville et notre arrondissement auront resplendi à travers les Jeux olympiques et paralympiques. Dans nos délégations, à votre service, nous avons continué à travailler pour que le 10^e reste cet arrondissement accessible où l'on peut se loger dignement, cet arrondissement culturel et sportif que nous aimons.

Mais la crise politique est là, créée par un président de la République qui ne veut pas entendre les résultats des élections qu'il a lui-même convoquées en juillet dernier. Nous restons persuadés qu'un changement de politique est nécessaire au niveau national en abrogeant la réforme des retraites, en indexant les salaires et les pensions sur l'inflation, en défendant nos services publics.

Dans notre rôle d'élue·s locaux, nous continuerons à porter cette voix en 2025, à défendre nos services publics, de nos classes dans nos écoles à nos bureaux de poste en passant par nos hôpitaux, sacrifiés par l'austérité gouvernementale.

2025 sera aussi l'année où nous continuerons, autour de Ian Brossat, à dessiner notre ville de demain : une ville qui devra être toujours plus écologique pour rester vivable, une ville qui devra toujours être plus solidaire et garder ses valeurs pour être un point d'appui face à la montée de l'extrême-droite en France et dans le monde.

Alors oui, pour 2025, outre des vœux de bonheur et de santé pour chacun d'entre vous, nous formulons le vœu que le peuple soit enfin entendu et qu'ensemble nous continuions à créer le Paris de demain, le Paris de l'égalité.

Vous pouvez compter sur nous !

Élie Joussellin, Philippe Guttermann
et Laurence Patrice

Groupe « Les écologistes pour Paris 10^e »

La majorité municipale, sous l'impulsion des élu·e·s écologistes, a réaffirmé fin 2024 son engagement pour une ville plus verte, plus respirable et plus solidaire. Le Plan Climat 2024-2030, adopté le 20 novembre dernier, marque une étape décisive. Mais nous n'avons été aussi ambitieux pour préserver notre avenir face au changement climatique.

Ce plan permettra de faire plus vite, plus juste et plus local, avec trois objectifs-clés : réduire les émissions de gaz à effet de serre ; accélérer l'adaptation de Paris (végétalisation, désimperméabilisation, transformation des toits) ; et protéger les plus fragiles.

Dans le 10^e, ces engagements se traduisent par des actions concrètes : écoles aux cours végétalisés, soutien aux rénovations énergétiques des bâtiments, création de nouvelles pistes cyclables sécurisées.

Le Plan local d'urbanisme bioclimatique réinvente l'urbanisme de la Ville. Avec 300 hectares d'espaces verts supplémentaires à l'échelle de Paris, la limitation de la densification de la Ville, il ouvre la voie à une ville plus durable et inclusive, notamment grâce au rééquilibrage entre bureaux et logements.

Le Plan Parisien pour la Santé Environnementale met l'accent sur la qualité de l'air, la réduction des nuisances sonores et l'accès à une alimentation saine.

En matière de solidarité, avec plus de 3 000 personnes à la rue, la Ville de Paris ne peut pas être la seule à réaliser des mises à l'abri dans ses locaux. L'État doit user de son droit à réquisition ou le transférer à la Ville. La présomption de minorité doit être instaurée pour que cesse la maltraitance de nombreux jeunes laissés en errance.

Ces orientations pour la Ville doivent se traduire concrètement dans notre arrondissement, et c'est ce à quoi nous œuvrons quotidiennement.

Très bonne année 2025 !

Sylvain Raifaud,
Ulf Clerwall, Isabelle Dumoulin,
Sylvie Scherer, Léa Vasa et
Thomas Watanabe-Vermorel

Opposition - Groupe Indépendants
& Progressistes – Horizons

Revitaliser le marché Saint-Martin : une victoire pour l'opposition

Depuis plusieurs années, malgré sa localisation dans un quartier en pleine transformation, le marché Saint-Martin est en net déclin. Sur les seize stands disponibles, quatre sont actuellement inoccupés, et le Comptoir du Marché, un restaurant autrefois très fréquenté, reste fermé depuis plus d'un an.

Le marché souffre également de graves problèmes d'entretien, notamment des fuites d'eau provenant des plafonds, qui nécessitent des réparations urgentes. De plus, les peintures n'ont pas été refaites depuis sa réouverture il y a plus de 30 ans, contribuant ainsi à son manque d'attractivité.

Face à cette situation préoccupante, j'ai lancé une pétition, soutenue par plus de 500 riverains, pour demander à la Mairie de rénover et revitaliser le marché. Parallèlement, le Conseil de quartier a obtenu, dans le cadre du Budget Participatif, le financement d'un projet visant à améliorer la signalétique et la visibilité extérieure du marché.

Ces initiatives ont porté leurs fruits, puisque le vœu que j'ai présenté en Conseil d'arrondissement a été adopté à une courte majorité. Ce vœu engage la Mairie à prendre des mesures concrètes : réoccuper les stands vacants, mettre un terme aux dark kitchens, entreprendre des travaux de réparation et de rénovation, et valoriser le marché ainsi que ses commerçants. Quant au Comptoir du Marché, sa réouverture est prévue pour cet été.

Alors que certains, au sein de la majorité municipale, envisagent de transformer une partie du marché pour y accueillir d'autres activités, nous défendons dans l'opposition une autre vision : faire du marché Saint-Martin un lieu incontournable du commerce de proximité, à la fois dynamique et abordable pour les riverains.

Bertil Fort



LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différentes composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10^e, il est composé de 21 élu-e-s, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis qui dépend des réunions du Conseil de Paris. En effet, le conseil d'arrondissement doit émettre un avis sur les projets de délibération, avant leur examen par le Conseil de Paris.

Au conseil d'arrondissement, on peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases).

Au conseil d'arrondissement, on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris. Les séances du conseil sont publiques et retransmises en direct sur Internet via le site www.mairie10.paris.fr.

Les comptes rendus sont consultables, en ligne et en mairie, dès leur approbation par le conseil suivant.

PROCHAINES SÉANCES

■ **Prochains conseils d'arrondissement :**

- Mardi 28 janvier 2025
- Mardi 25 mars 2025
- Mardi 20 mai 2025

■ **Prochains conseils de Paris :**

- Du mardi 11 au vendredi 14 février 2025
- Du mardi 8 au vendredi 11 avril 2025
- Du mardi 3 au vendredi 6 juin 2025

CONTACTER LES ÉLU-E-S DU 10^e

Une question, une doléance ? Vous pouvez contacter les élu-e-s du 10^e par courriel (prenom.nom@paris.fr) ou prendre attache avec le secrétariat du cabinet de la Maire au 01 53 72 10 00.

RENCONTRER LES ÉLU-E-S DU 10^e

Tout au long de l'année, la Maire et l'équipe municipale du 10^e viennent à votre rencontre, à travers l'arrondissement, pour échanger avec vous sur la vie de votre quartier. Pour connaître les prochaines dates, rendez-vous sur mairie10.paris.fr.

QUE SONT NOS BAINS-DOUCHES DU 10^e DEVENUS ?

Il y a 90 ans, les habitants du 10^e découvraient les bains-douches municipaux. L'hygiène à la portée de tous ceux qui ne disposaient pas de salle d'eau à domicile, grâce à un procédé mis au point dans le monde pénitentiaire des années 1870.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la question de l'hygiène se pose avec acuité à Paris. Les classes populaires doivent souvent se contenter de logements insalubres. Pour prévenir les maladies infectieuses, la propreté du corps est recommandée, mais comment faire sans eau courante chez soi ?

Pour les hygiénistes, le bain en baignoire, dispendieux, n'est pas la panacée. Merry Delabost, médecin de la prison de Rouen, expérimente en 1872 une solution *low-cost*, le « bain-douche de propreté » : un arrosoir déverse de l'eau chaude en pluie sur un détenu qui se savonne énergiquement. En 5 minutes, 10 litres d'eau consommés, contre 100 pour un bain ! Ainsi, dès 1873, la prison organise mensuellement des bains-douches dans des stalles munies d'un appareil à jet d'eau chaude. Cette pratique, étendue aux casernes, vise bientôt les familles ouvrières.

À Paris, les premiers bains-douches, souvent liés aux piscines ou aux logements sociaux, relèvent de l'initiative privée. Le conseil municipal échafaude en 1909 un programme de construction, différé par le conflit mondial. La plupart des bains-douches municipaux sont édifiés dans l'entre-deux-guerres, alors que le mal-logement et le fléau de la tuberculose perdurent. Dans les années 1930, le réseau compte 15 établissements modernes, dont 2 dans le 10^e.

Les bains-douches du 8, rue des Écluses-Saint-Martin (architecte Pierre Fournier)

ont les honneurs de la revue *La Construction moderne* en 1934. Au fond d'une impasse, l'établissement voisine avec de vieilles maisons promises à la démolition. Il comprend 56 cabines sur deux étages (rez-de-chaussée pour les femmes, premier pour les hommes). L'offre est plus généreuse qu'à la prison de Rouen : la chaufferie fournit 80 litres d'eau à 38 °C par douche. L'entrée, à 1 franc par personne, est gratuite pour les enfants des écoles.

Le 1^{er} mars 1935, la municipalité inaugure aux 3 et 5, rue Legouvé un ensemble mixte conçu par l'architecte Gaston Lefol¹, en présence du ministre de la Santé Publique, Henri Queille. Les 56 cabines des bains-douches s'intègrent au rez-de-chaussée et au premier étage d'une Habitation à Bon Marché (HBM) « améliorée », destinée aux « petites classes moyennes ». 34 logements neufs² sont proposés aux artisans, employés et ouvriers du quartier industriels de la Porte-Saint-Martin. La composition architecturale Art déco est très réussie. Les HBM remplacent des bâtiments vétustes tout en dégagant une ouverture, l'impasse des Marais devient un passage menant au boulevard de Magenta.

En 1938, les entrées annuelles dans les bains-douches de Paris dépassent 3 millions. La visite hebdomadaire au temple de l'hygiène populaire devient pour beaucoup un rituel incontournable.



Mais le succès est de courte durée : la démocratisation du confort domestique dans les années 1960 conduit à la fermeture de plusieurs bains-douches parisiens, dont ceux du 10^e.

La désaffectation de l'établissement de la rue des Écluses-Saint-Martin est prononcée en 1966 et le bâtiment disparaît dans le contexte du projet de ZAC Jemmapes-Grange-aux-Belles. Les bains-douches de la rue Legouvé, fermés en 1973, sont d'abord réinvestis par des architectes. Depuis 2006, le mot DOUCHES, en lettres capitales sur le fronton, mène à la galerie photographique Les Douches, qui fait aujourd'hui revivre en beauté l'espace autrefois dévolu aux ablutions.

Marie-Ange Daguillon
Histoire & Vies du 10^e

¹ Gaston Lefol, architecte de la Ville de Paris, a aussi conçu les plans de la crèche Alban-Satragne.

² 22 de trois pièces, 8 de deux pièces et 2 d'une pièce.

infos+ Envie d'en apprendre davantage ? Rendez-vous sur le site d'Histoire & Vies du 10^e : hv10.org



« L'Actu du 10 », la lettre d'information pour tout savoir sur les événements qui font l'actualité de votre arrondissement

Réunions publiques, travaux en cours et à venir, actions de prévention et de sensibilisation, festivités ou encore célébrations nationales : avec « L'Actu du 10 », recevez directement dans votre boîte mail toutes les infos qui font l'actualité de votre arrondissement et les dates à ne pas manquer !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page d'accueil de mairie10.paris.fr ou flashez ce QR code

